
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 novembre 2021

La Cour des comptes et la Conférence des présidents d'université organisent un premier séminaire d'étude commun

Ce 4 novembre, Louis Gautier, président de la 3^e chambre, et Philippe Rousselot, président de la 1^{ère} section de la 3^{ème} chambre, ont accueilli les 17 présidentes et présidents d'université, membres du Conseil d'administration de la CPU pour un premier séminaire, Palais Cambon.

Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes, et Manuel Tunon de Lara, Président de la Conférence des présidents d'université, ont signé le 30 septembre dernier une convention de coopération engageant une démarche de coopération entre les deux institutions. Expression d'une volonté commune, cette convention vise à définir les modalités d'échange entre les deux institutions dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de la formation pour créer les conditions les plus pertinentes d'évaluation des politiques publiques dans ces domaines.

C'est un premier séminaire d'études qui s'est tenu au Palais Cambon.

Après l'accueil du Président Louis Gautier, Philippe Rousselot, Président de la 1^{ère} section de la 3^{ème} chambre a présenté aux présidentes et présidents d'université, membres du CA de la CPU, les missions de la 1^{ère} section en matière d'ESR, la programmation de la 1^{ère} section et les outils d'aide à la programmation, les différents types de contrôles et le processus de contrôle, le suivi des observations de la Cour et un certain nombre de pistes de travail pour les années à venir. Il a également marqué l'intérêt de la Cour pour un adossement de ses travaux à la recherche dans les universités, bref, sur l'ensemble des thématiques examinées par la section.

Les magistrats et les représentants de la CPU ont pu aussi très librement échanger sur différents sujets comme l'appréciation et l'impact des travaux de la Cour des comptes, mais aussi les différents effets de la crise sanitaire. Le Président Manuel Tunon de Lara a rappelé la volonté de la CPU de contribuer à l'adossement à la recherche scientifique de l'évaluation des politiques publiques ; il a également salué la récente note de la Cour sur les universités à l'horizon 2030 : outre l'intérêt de la CPU des propositions qui y sont formulées, cette note permet de mettre à l'ordre du jour le sujet de l'université, à quelques mois de l'élection présidentielle. Ce séminaire, riche d'échanges et de perspectives a ainsi inauguré de la meilleure façon le cycle des rencontres entre les deux institutions pour les quatre ans prochaines années.